

Quelle filière volaille de chair bretonne à l'horizon 2025 ?

Une étude prospective régionale pour y voir plus clair

Résumé

Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont souhaité réaliser une étude prospective sur la filière volaille de chair bretonne. L'objectif est de donner des perspectives et une vision à plus long terme aux producteurs et à la filière afin de les aider dans leurs prises de décisions individuelles et collectives.

Des entretiens réalisés auprès des principaux acteurs de la filière font ressortir un objectif assez largement partagé de reconquête du marché national, dans le sillage de la stratégie de l'entreprise leader en Bretagne, LDC. L'autre volonté affichée est d'adapter la filière aux attentes sociétales. Ces deux enjeux passent par de lourds investissements dans des poulaillers vieillissants.

Contexte et objectifs de l'étude prospective

La filière volaille de chair bretonne représente environ le tiers de la production nationale. Elle est un pilier de l'agriculture régionale puisqu'elle est la troisième production en termes de nombre d'éleveurs après le lait et le porc. L'ensemble de la filière génère plus de 18 000 emplois directs. Son évolution future est donc un enjeu important pour l'économie bretonne et le secteur avicole français plus généralement.

Ces dernières années, la filière régionale a connu de nombreux soubresauts. En effet, si la production s'est globalement maintenue entre 2007 et 2016, de nombreux événements ont secoué le secteur. Historiquement très orientée vers le marché du poulet export, la filière a été fortement secouée par la fin des restitutions à l'exportation en 2013. Tilly Sabco, acteur historique de ce marché, a dû abandonner la partie. Doux a connu plusieurs restructurations. Grosse productrice de dinde, la Bretagne pâtit du déclin de sa consommation. Quant au poulet, l'arrivée massive de volailles à bas coûts issues d'Europe du nord d'abord et maintenant d'Europe de l'est ne laisse que peu de répit aux acteurs bretons.

Malgré cela, l'espoir renaît chez les éleveurs depuis 3-4 ans : le leader français de la volaille LDC reprend des outils dans la région et décide de réaliser d'importants investissements. Il affirme clairement sa volonté de reconquérir le marché français. Les effets se font ressentir : les abattoirs se modernisent, des projets de construction de bâtiments neufs voient le jour. Parallèlement, cinq ans après la suppression des

restitutions, le marché du poulet export à destination du Moyen-Orient est toujours actif bien qu'à un niveau significativement moindre.

Cependant, des questions et des inquiétudes demeurent. L'avenir du marché grand export est toujours incertain. La grippe aviaire rajoute un degré d'incertitude. Cette épizootie menace davantage les filières tournées vers l'exportation : au moindre cas détecté, les pays tiers ferment leurs frontières pour éviter toute contamination. D'autre part, la reconquête du marché français n'est pas évidente : les concurrents polonais sont redoutables, d'autres comme l'Ukraine pointent le bout du nez.

Enfin, l'évolution des modes de consommation et des attentes sociétales est un sujet qui monte en puissance. Le cas de la filière poules pondeuses l'illustre. Si la volaille de chair est encore peu concernée, certains acheteurs exigent déjà un cahier des charges particulier quant au mode d'élevage : bâtiments avec de la lumière naturelle, des dalles bétonnées... Est-ce que ces évolutions peuvent s'accélérer ? Quelles conséquences pour les éleveurs et la filière ?

Ces éléments ne doivent pas faire perdre de vue que la volaille de chair évolue dans un marché en croissance. La consommation mondiale continue son expansion au rythme de 2-3 % par an. Contrairement aux autres viandes, la viande de volaille est aussi de plus en plus consommée en Europe et en France.

La filière, et notamment les producteurs, ont besoin de perspectives, de vision de plus long terme pour alimenter leur réflexion et les aider dans leurs prises de décisions individuelles et collectives. À cette fin, les élus des Chambres d'agriculture de Bretagne ont souhaité réaliser une étude prospective. Celle-ci a commencé fin 2017 et s'est achevée à l'été 2018.

Les trois objectifs majeurs de cette étude sont de :

- Fournir un panorama global de la filière volaille de chair bretonne, allant des sélectionneurs à l'abattage-transformation en passant par les organisations de production.
- Proposer des scénarios d'évolution des marchés avicoles à l'horizon 2025 tant sur le plan quantitatif que qualitatif avec une approche avale afin de répondre aux questions suivantes : quelles orientations stratégiques des transformateurs bretons ? Quels leviers peuvent être actionnés pour être compétitif sur les marchés de demain ?
- Face à ces évolutions perçues par les acteurs de l'aval, quels types d'élevage permettront de répondre aux enjeux de la filière, aux besoins de performance économique du maillon production et des marchés ?

1. Une filière consolidée et très structurée

L'étude a débuté par la réalisation d'un panorama de l'ensemble de la filière.

1.1. Un accoupage remanié

Le maillon sélection – accoupage est bien implanté en Bretagne. Le Syndicat National des Accouveurs (SNA) recense 13 couvoirs présents sur le territoire dont un sélectionneur. Ces entreprises livrent leur production sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'à l'export. Comme pour les autres maillons, le secteur a connu ces dernières années de nombreuses consolidations. Beaucoup de couvoirs indépendants ont été rachetés soit par des entreprises de l'aval, soit par des entreprises de sélection ou encore par des entreprises spécialisées dans l'accoupage mais de taille européenne. LDC possède par exemple 3 couvoirs en Bretagne.

Le SNA estime par ailleurs que la Bretagne compte près de 800 bâtiments représentant 1 million de m² destiné à la production d'œufs à couvrir.

Tableau 1. Liste des couvoirs implantés en Bretagne

Nom du couvoir	Groupe
Couvoir de l'Ausier	Indépendant
Couvoir de Cleden	Nutréa
Couvoir Josset	BD France
Couvoir Perrot	LDC
Couvéo	LDC
Doux Poussins	Yer Breizh
Ets Goasduff	BD France
Ex-SAVN	Orvia
Betina	LDC
Le Helloco	Indépendant
HGTF	Hendrix Genetics
SA Le Sayec	Aviagen Turkeys
EARL Canetons Semeril	Indépendant

Source : SNA

1.2. Une production assurée par 2 000 exploitations

En 2017, la Bretagne a produit 554 000 tonnes de volaille de chair, soit 31 % de la production française. En 10 ans, la production bretonne est restée quasiment stable mais les évolutions par espèces sont contrastées : la dinde a connu une baisse de 24 % en volume alors que le poulet est en croissance. Le canard est la troisième espèce présente en Bretagne et pèse 4 % des volumes régionaux.

L'enquête auprès de l'ensemble des organisations de producteurs dénombre 2 025 exploitations de volaille de chair en 2017 en Bretagne. La région compte 3,7 millions de m² de bâtiments dont 233 000 m² (6 %) en production sous label.

Ce parc bâtiment est âgé puisque les $\frac{3}{4}$ des poulaillers ont plus de 20 ans. Par ailleurs, les chefs d'exploitation ont une moyenne d'âge de 50 ans. 24 % du parc bâtiment verra le départ à la retraite du chef d'exploitation d'ici 2025.

La carte ci-dessous met en évidence la relative spécialisation de zones géographiques de production selon les marchés. Fruit de l'histoire et des débouchés des entreprises installées alors sur ces zones, cela peut conduire à des enjeux, pour la production avicole, plus spécifiques pour certains territoires.

Orientations principales des zones de production

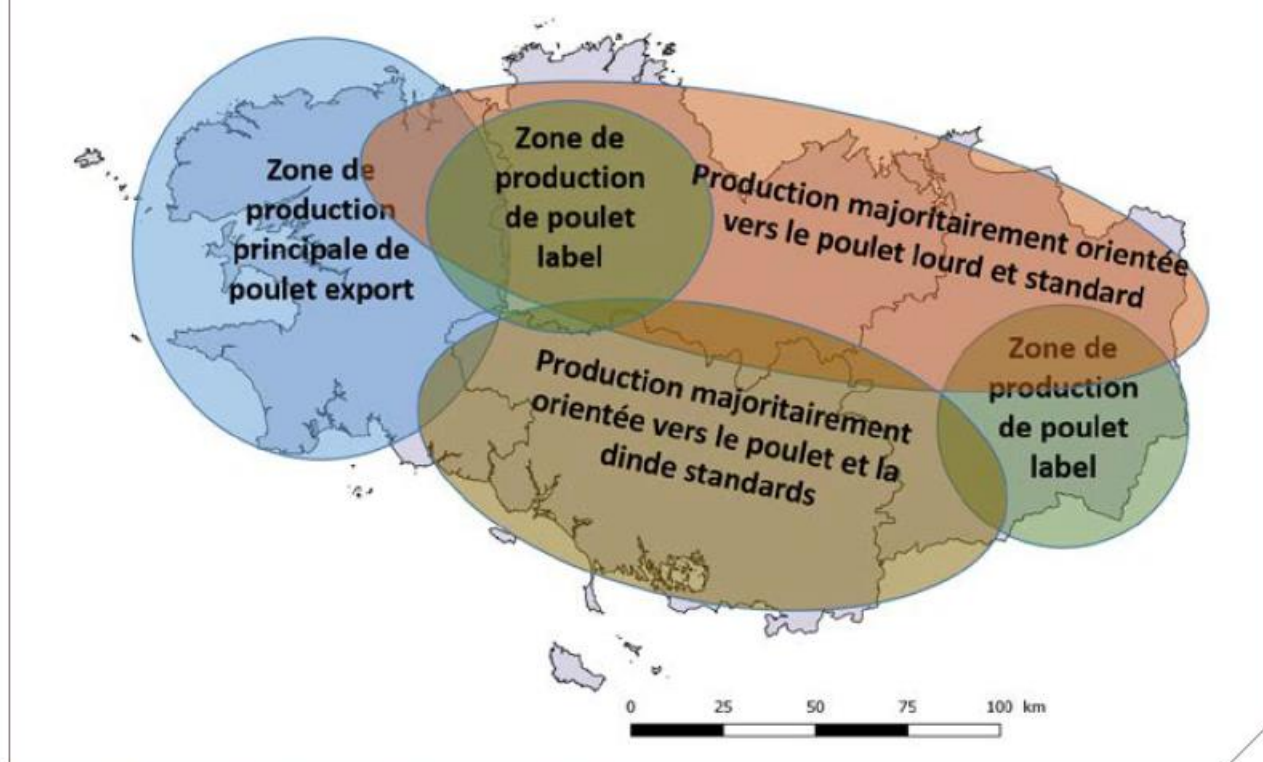


Figure 1. Orientations principales des zones de production – source : Chambres d'agriculture de Bretagne, à dire d'experts

1.3. Une quinzaine d'organisations de production

Face à un aval très regroupé, la Bretagne comptait encore une quinzaine d'organisations de production (OP) lorsque le panorama a été réalisé fin 2017. Depuis, certaines se sont regroupées comme les OP Triskalia et UKL-Arrée. L'enquête auprès de ces OP montre que celles-ci intègrent l'activité de 3,7 millions de m² de bâtiments dans la région. Le secteur coopératif est bien présent au niveau de ce maillon : Triskalia – UKL-Arrée détient ainsi une part importante du parc bâtiment. Ce poids se renforcera avec la fusion en cours entre Triskalia et le groupe d'aucy.

LDC possède sa propre organisation de production avec Huttepain Bretagne. Le groupe s'approvisionne aussi en vif auprès d'autres OP tels que Gaevol (groupe Sanders).

La reprise de Doux au printemps 2018 s'est traduite par l'arrivée de nouveaux partenaires et une redistribution des actifs auprès de différents acteurs. C'est ainsi que la société Yer Breizh a vu le jour, et pour reprendre les actifs de Doux concernant la filière amont (élevage, accoupage, aliments) détenue dorénavant par Al-Munajem, LDC, Terrena, Triskalia et le Conseil régional de Bretagne.

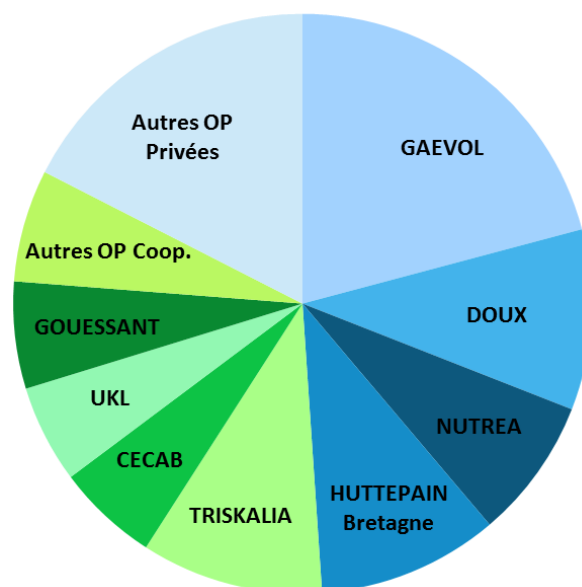


Figure 2 : Répartition des surfaces de production de volaille de chair par les OP bretonnes au 31 décembre 2017 – source : Enquête Cravi 2018 auprès de groupements d'éleveurs présents en Bretagne

1.4. Un aval très concentré

Au cours de ces dernières années, les différents maillons de la filière se sont consolidés et restructurés. L'exemple le plus parlant est celui de l'abattage découpe qui est désormais dominé par le groupe LDC. Sa reprise partielle du groupe Doux au printemps 2018 suite au dépôt de bilan de ce dernier renforce la prédominance du volailler sarthois en Bretagne.

LDC possède dix sites d'abattage et de transformation en Bretagne employant environ 2 600 salariés, soit près d'un salarié sur deux du secteur en Bretagne. Il projette de construire un nouvel abattoir à Châteaulin d'ici fin 2020. De par son poids dans la filière régionale, la stratégie et les choix de LDC sont très structurants pour le secteur.

Le deuxième acteur présent en Bretagne par ordre d'importance est Galliance. C'est la filiale volaille de la coopérative Terrena. Après la vente de Doux, Galliance conserve trois sites dont un abattoir à Languidic. Galliance emploie environ 1 000 personnes en 2018. La

coopérative Triskalia est le troisième acteur de poids dans la région à travers sa filiale Ronsard. Elle possède deux sites dans le Morbihan et emploie plus de 600 salariés. Au cours des dernières restructurations, le secteur a connu l'arrivée de capitaux étrangers. Le Saoudien Al Munajem a ainsi repris l'activité poulet export de l'usine de Châteaulin, au travers d'une nouvelle société, France Poultry. Le néerlandais Plukon Food group possède une usine en Bretagne, Volefi, depuis sa reprise de Duc.

Hormis quelques acteurs comme Savel ou la société Le Clézio, les entreprises présentes en Bretagne ont leur centre de décision hors de la région.

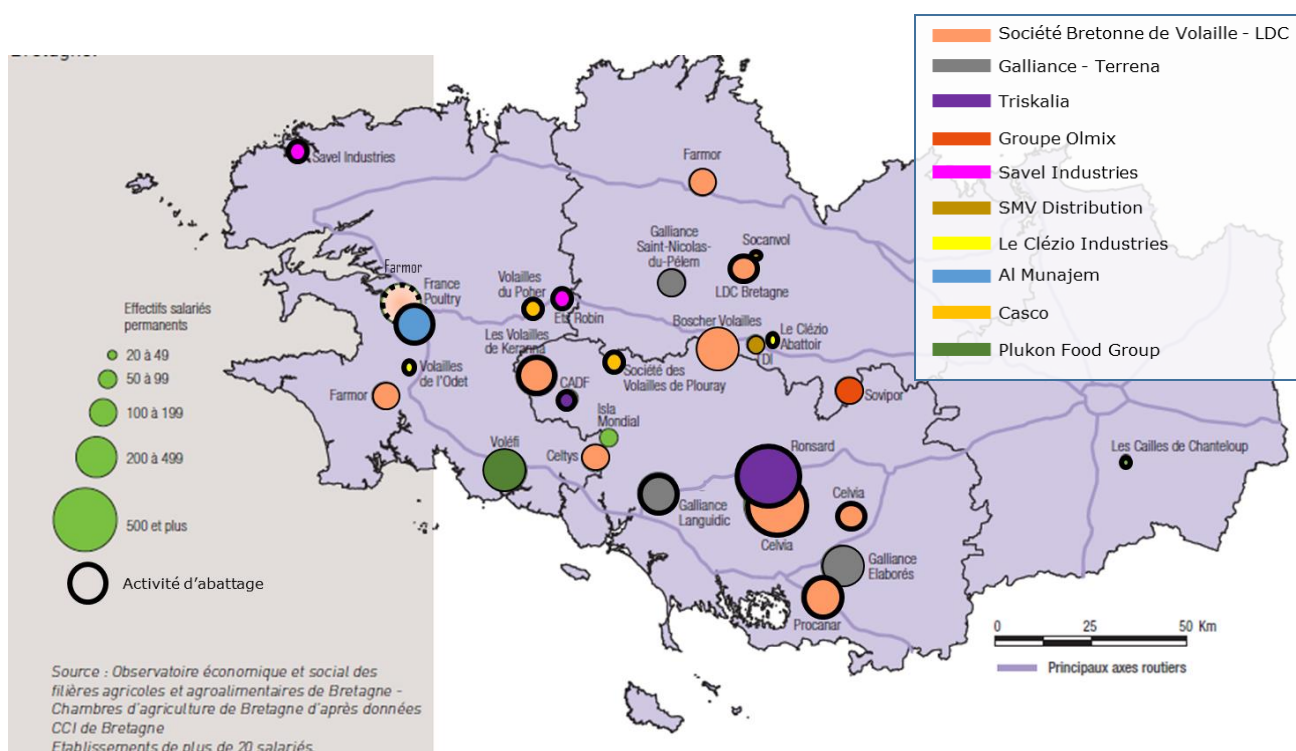


Figure 3. Localisation des principaux sites d'abattages et de transformation de volailles en Bretagne en 2018 – Etablissements de plus de 20 salariés source : Observatoire économique et social des filières agricoles et agroalimentaires de Bretagne – Chambres d'agriculture de Bretagne d'après données CCI de Bretagne.

2. Plusieurs scénarios imaginés pour 2025

2.1. Établissement des scénarios et confrontation aux acteurs bretons

L'étude prospective s'appuie de manière classique sur l'établissement de différents scénarios d'évolutions de la filière. Ceux-ci sont ensuite soumis aux principaux acteurs du secteur afin de recueillir leurs réactions et leur vision de l'avenir.

Les membres du comité de pilotage de l'étude ont souhaité que ces scénarios soient bâtis à partir d'une analyse macro-économique des marchés. Ils considèrent en effet que ce sont bien les évolutions des marchés, et donc de l'aval de la filière, qui seront déterminantes pour l'ensemble du secteur, élevages compris.

En plus des conditions de marchés, le comité de pilotage a jugé important d'inclure des éléments de consommation et de comportement des consommateurs et des citoyens. Les stratégies des acteurs et la structuration de la filière est la dernière variable qui a servi à l'établissement de ces scénarios.

À partir de ces principes et en faisant varier les différentes modalités de chaque variable, quatre scénarios contrastés ont été rédigés (voir annexe pour leur description complète).

- Scénario 1 : La filière bretonne se recentre sur le marché français et gère les évolutions de consommation
- Scénario 2 : Avis de tempête sur la filière bretonne
- Scénario 3 : Une filière dynamique et un contexte porteur permettent un nouvel essor de l'aviculture bretonne
- Scénario 4 : Les très fortes évolutions des modes de consommation secouent la filière et atomisent les acteurs

Ces scénarios incluent un chiffrage de l'évolution de la production bretonne à l'horizon 2025 permettant aux interlocuteurs de rendre la description plus concrète. Celle-ci varie selon les cas entre une baisse de 30 % et une hausse de 10 %.

Ces scénarios ont été présentés aux principaux acteurs des différents maillons lors d'entretiens en tête-à-tête entre février et avril 2018. Cinq industriels ont été rencontrés : LDC, Doux, Ronsard, Savel et Duc. Six organisations de production : Gaevol, Triskalia, Le Gouessant, Doux, Huttepain Bretagne et Poulet de Janzé. Enfin, un couvoir a aussi été rencontré pour

inclure le maillon accoupage dans la réflexion. Ces entretiens confidentiels ont ensuite été compilés pour en faire ressortir les principaux enseignements.

2.2. La réaction des acteurs présents en Bretagne à ces scénarios

Globalement, les interlocuteurs rencontrés ont jugé les différents scénarios plus ou moins plausibles, plus ou moins probables. Ainsi, en général, le scénario 1 est vu comme assez réaliste mis à part quelques points contestés. A l'inverse, le scénario 4 est le plus clivant avec plusieurs interlocuteurs le jugeant très peu probable alors que d'autres le pensaient possible. L'analyse scénario par scénario des réponses n'étant pas aisée, il a été décidé de réaliser la synthèse des entretiens par thèmes transversaux aux différents scénarios. Il ressort en effet de ces rencontres que les principaux enjeux de la filière portent sur les sujets suivants :

- L'avenir du grand export
- La reconquête du marché français
- Le devenir du marché de la dinde
- Les attentes sociétales
- L'organisation de la filière
- L'élevage de demain

Pour rappel, les entretiens ont été réalisés entre février et avril 2018. Le marché du poulet export traversait alors une passe très compliquée. Doux avait perdu 70 millions d'euros en deux ans. Terrena, son actionnaire majoritaire d'alors, avait annoncé devoir prendre des décisions importantes sur son avenir de manière imminente. Au-delà de l'aspect conjoncturel, ce marché du poulet congelé à destination des pays tiers connaissait de grandes difficultés depuis la suppression des restitutions en 2013. Les volumes de production avaient nettement baissé au cours des dernières années.

Dans ce contexte, la majorité des interlocuteurs rencontrés ne voyaient pas d'avenir à ce marché. Ils soutenaient que celui-ci était condamné à plus ou moins long terme principalement du fait du différentiel de compétitivité entre la filière française et celle du Brésil et des nouveaux arrivants, Ukraine, Russie. Une minorité espérait malgré tout que ce débouché perdure.

Dans l'hypothèse d'un arrêt du marché export, les acteurs rencontrés pensaient qu'une partie de la production pouvait se reporter sur le marché français. Les industriels expliquaient notamment que le parc bâtiment revêt une grande importance stratégique, tout comme le savoir-faire des éleveurs. Si des surfaces se libéraient, une partie d'entre elles au moins pourrait être réaffectée sur un autre marché, même si elles étaient situées dans l'ouest de la région et donc loin des bassins de consommation. Il faudrait en revanche que les éleveurs soient prêts à adapter leurs pratiques à un nouveau marché et donc à

faire évoluer leur fonctionnement du modèle poulet export vers celui du poulet lourd par exemple. Des personnes interviewées expliquaient que tous les éleveurs ne franchiraient sans doute pas le pas pour différentes raisons : financières, techniques, etc. Une sélection s'opérerait donc inévitablement.

En cas d'arrêt brutal du marché export, il serait à prévoir que les éleveurs en subiraient des conséquences : les surfaces de bâtiments libérées risqueraient de faire pression sur les prix de reprise et les contrats pourraient être revus à la baisse.

Avec le modèle d'intégration du groupe Doux, à l'aval, les effets seraient limités aux outils qui travaillent pour Doux et donc peu envisageaient des risques de contagion sur les autres entreprises.

Quelques semaines après l'enquête, l'activité export de Doux a été reprise par l'entreprise saoudienne Al-Munajem. Celle-ci détient la marque Doux pour le Moyen-Orient où elle y bénéficie d'une forte notoriété. Le marché du poulet export est toujours bien actif mais les interrogations posées par les personnes rencontrées lors de l'enquête demeurent pour le moyen terme.

2.2.1. L'avenir du grand export

Pour rappel, les entretiens ont été réalisés entre février et avril 2018. Le marché du poulet export traversait alors une passe très compliquée. Doux avait perdu 70 millions d'euros en deux ans. Terrena, son actionnaire majoritaire d'alors, avait annoncé devoir prendre des décisions importantes sur son avenir de manière imminente. Au-delà de l'aspect conjoncturel, ce marché du poulet congelé à destination des pays tiers connaissait de grandes difficultés depuis la suppression des restitutions en 2013. Les volumes de production avaient nettement baissé au cours des dernières années.

Dans ce contexte, la majorité des interlocuteurs rencontrés ne voyaient pas d'avenir à ce marché. Ils soutenaient que celui-ci était condamné à plus ou moins long terme principalement du fait du différentiel de compétitivité entre la filière française et celle du Brésil et des nouveaux arrivants, Ukraine, Russie. Une minorité espérait malgré tout que ce débouché perdure.

Dans l'hypothèse d'un arrêt du marché export, les acteurs rencontrés pensaient qu'une partie de la production pouvait se reporter sur le marché français. Les industriels expliquaient notamment que le parc bâtiment revêt une grande importance stratégique, tout comme le savoir-faire des éleveurs. Si des surfaces se libéraient, une partie d'entre elles au moins pourrait être réaffectée sur un autre marché, même si elles étaient situées dans l'ouest de la région et donc loin des bassins de consommation. Il faudrait en revanche que les éleveurs soient prêts à adapter leurs pratiques à un nouveau marché et donc à

faire évoluer leur fonctionnement du modèle poulet export vers celui du poulet lourd par exemple. Des personnes interviewées expliquaient que tous les éleveurs ne franchiraient sans doute pas le pas pour différentes raisons : financières, techniques, etc. Une sélection s'opérerait donc inévitablement.

En cas d'arrêt brutal du marché export, il serait à prévoir que les éleveurs en subiraient des conséquences : les surfaces de bâtiments libérées risqueraient de faire pression sur les prix de reprise et les contrats pourraient être revus à la baisse.

Avec le modèle d'intégration du groupe Doux, à l'aval, les effets seraient limités aux outils qui travaillent pour Doux et donc peu envisageaient des risques de contagion sur les autres entreprises.

Quelques semaines après l'enquête, l'activité export de Doux a été reprise par l'entreprise saoudienne Al-Munajem. Celle-ci détient la marque Doux pour le Moyen-Orient où elle y bénéficie d'une forte notoriété. Le marché du poulet export est toujours bien actif mais les interrogations posées par les personnes rencontrées lors de l'enquête demeurent pour le moyen terme.

2.2.2. La reconquête du marché français

Les importations de volailles représentent environ le tiers de la consommation française. LDC, le leader français, met en avant un objectif de reconquête du marché national. Ces importations concernent plus particulièrement les secteurs de la restauration hors domicile et des produits alimentaires intermédiaires (PAI). LDC a décidé de spécialiser ses outils industriels bretons sur ces marchés faisant de la Bretagne de facto le fer de lance de cette reconquête.

Comment réussir cet objectif ? Ce sujet a largement été abordé lors des entretiens. Tous les interlocuteurs reconnaissent un écart de prix entre les volailles françaises et celles d'autres pays telles que la Pologne et l'Ukraine. Une reconquête sur les importations passe donc en premier lieu par un gain de compétitivité de tous les maillons de la filière, élevage inclus. S'il paraît difficile de combler totalement l'écart de coût de production avec ces pays, plusieurs interlocuteurs affirment que la France peut devenir aussi compétitive que les pays d'Europe du nord.

Quant à l'effet du « Manger français », est-ce que l'étiquetage de l'origine des produits permet de sécuriser des débouchés ? Les réponses ont été variables d'une personne à l'autre. Certains expliquent que cela a un effet chez certains clients et que cela permet donc de développer des volumes même à un prix un petit peu plus élevé. A l'inverse, d'autres estiment que cela ne joue qu'à la marge, voire pas du tout.

La majorité des personnes interrogées pense malgré tout qu'étant donné le taux d'importation actuel, la France et la Bretagne plus particulièrement peuvent reconquérir au moins partiellement leur marché.

Enfin, les négociations sur de potentiels futurs traités de libre-échange entre l'Union européenne et d'autres pays/régions du monde ont été abordées. Les acteurs de la filière bretonne sont dans l'expectative sur ce sujet.

2.2.3. Le devenir du marché de la dinde

Première région productrice de dinde en France, la Bretagne pâtit particulièrement de la morosité du marché de la dinde. La production régionale a baissé de près d'un quart en dix ans. Les causes sont à rechercher du côté de la concurrence européenne mais aussi de la désaffection des consommateurs pour cette viande. D'après les acteurs du secteur, le principal problème de la dinde est en effet son image « vieillotte » auprès des Français. D'après eux, les industriels n'ont pas fait ce qu'il fallait pour donner envie aux consommateurs d'en manger. Tout rebond de la dinde passe donc nécessairement par un plan de communication.

La différence de dynamisme entre le poulet et la dinde se répercute aussi sur la génétique de ces deux espèces. Ayant plus de moyens, la génétique du poulet progresse plus vite que celle de la dinde permettant de meilleurs performances d'élevage. Par conséquent, l'écart de prix entre les deux viandes se creuse.

Dernier facteur évoqué par les personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête : le nombre d'éleveurs intéressés par cette production baisse du fait d'une activité qui est perçue comme moins rémunératrice.

2.2.4. Les attentes sociétales

Ces dernières années ont vu une forte montée en puissance des attentes sociétales vis-à-vis de l'agriculture en général et de l'élevage en particulier. Le secteur de la volaille de chair est aussi concerné. Toutes les personnes rencontrées pensent que cette thématique est là pour rester et même se renforcer, et ce quel que soit le contexte économique. Face à cela, la phrase : « il faut pouvoir montrer ce que l'on fait » est revenue dans la bouche de plusieurs interviewés. L'importance d'être transparent sur les pratiques et de bien faire les choses est ressortie très fortement.

La difficulté pour les acteurs du secteur est le manque de visibilité sur ces attentes : jusqu'où iront-elles ? À quelle vitesse ? Personne ne se hasarde à faire des prédictions mais tous espèrent que les transitions se feront progressivement afin de pouvoir gérer les investissements et l'évolution des pratiques. La filière œuf de consommation est dans toutes les têtes : c'est l'exemple à éviter.

Lors de la réalisation des entretiens, LDC avait déjà lancé sa démarche Nature d'éleveurs et Terrena était engagé dans « Nouvelle Agriculture ». Toutes les personnes rencontrées soutenaient ces initiatives. Elles permettent d'aller au-devant de ces nouvelles attentes, même si elles devront certainement encore évoluer à l'avenir.

Malgré la nécessité de ces démarches, quelques risques ont été pointés par certains interlocuteurs : une multiplication des cahiers des charges pouvant créer de la confusion chez les consommateurs. Un risque de proposer des engagements que l'on ne peut pas tenir à grande échelle, comme par exemple la production de volailles sans antibiotique.

Ces nouvelles attentes sociétales et les exigences qu'elles génèrent vont avoir évidemment un coût. Cela nécessitera des investissements de la part des éleveurs mais aussi une évolution dans leurs pratiques. Certains estiment que cela encouragera une plus grande professionnalisation des aviculteurs. D'autres notent que si le gros des coûts portera sur les élevages, ces attentes sociétales peuvent aussi générer des surcoûts pour les industriels. L'exemple de la généralisation des quais d'anesthésie au gaz nous a été cité, ou encore, plus de segmentation produits entraînant de plus petites séries industrielles donc moins d'économies d'échelle.

2.2.5. L'organisation de la filière

Comme le panorama l'illustre, la filière avicole bretonne compte désormais peu d'entreprises au niveau du maillon abattage. Les scénarios proposaient aux personnes interrogées plusieurs degrés de concentration à ce niveau. La plupart des acteurs disaient préférer éviter une situation de trop grande concentration qui risquerait de tendre vers le quasi-monopole. Les scénarios proposaient différentes options d'implantations d'entreprises. L'hypothèse de l'arrivée de la grande distribution leur était soumise mais quasiment tous excluaient ce cas de figure, alors que c'est une réalité forte dans d'autres filières viande en Bretagne. De même, peu jugeait crédible la constitution du pôle coopératif renforcé. L'arrivée d'un acteur étranger était l'option jugée la moins improbable lorsque ces entretiens se sont tenus début 2018. Avec cependant d'importantes réserves émises sur une entreprise comme le leader ukrainien MHP : tous craignaient que l'arrivée d'un groupe de ce type soit défavorable à la production locale. Cette entreprise était en effet à l'époque sur les rangs pour racheter Doux et tous redoutaient à terme une délocalisation de la production en Ukraine. Son offre n'a finalement pas été retenue.

Dans l'option la plus probable d'un acteur demeurant dominant en Bretagne, la majorité des personnes interviewées espère pouvoir établir une relation gagnante-gagnante.

Au niveau du maillon groupements, plusieurs acteurs estiment que la consolidation par fusion de groupements est indispensable. D'après eux, il y a trop d'entités face à un aval très concentré. Depuis l'enquête, un certain nombre d'organisations de production se sont en effet déjà regroupées.

Enfin, au niveau des couvoirs, la récente consolidation de ce maillon est jugée positive. Elle devrait permettre d'investir afin de moderniser les outils et les poulaillers de reproducteurs et de futurs reproducteurs.

2.2.6. L'élevage de demain

Interrogées sur leur vision des élevages à l'horizon 2025, les personnes enquêtées pensent que ceux-ci vont continuer à s'agrandir, se spécialiser et se professionnaliser. Certains estiment qu'il faudra entre 3 000 et 3 500 m² de bâtiments par UTA, d'autres estiment qu'il en faudra davantage surtout si les exploitations ont recours au salariat.

Cela n'empêchera pas la coexistence d'élevages plus petits, tels que des ateliers avicoles secondaires. Ils continuent d'être intéressants pour la filière, notamment pour amener plus de souplesse dans la gestion des plannings.

Enfin, l'élevage du futur devra impérativement prendre en compte les attentes sociétales d'après la grande majorité des interlocuteurs : dalles bétonnées et lumière naturelle sont devenues la norme pour les bâtiments. D'autres estiment que les nouveaux bâtiments ne doivent pas être trop grands pour des raisons d'acceptation sociétale : pas plus de 1 800 m² - 2 000 m². Enfin, en cas de construction, certains pensent plus sage de prévoir du foncier autour des bâtiments au cas où l'accès des volailles à l'extérieur devienne une exigence à l'avenir.

Les scénarios soumis aux personnes enquêtées ont permis de balayer un grand nombre de sujets. Si certains points génèrent des avis très différents entre acteurs, les enjeux majeurs sont assez largement partagés : l'importance de continuer les efforts de compétitivité pour regagner des parts de marchés et les investissements nécessaires dans les élevages pour les adapter aux nouvelles attentes sociétales. Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont donc décidé de prolonger cette étude prospective par un travail sur l'adaptation des élevages pour répondre aux évolutions perçues.

3. Quelles conséquences pour les exploitations avicoles bretonnes ?

Les évolutions perçues pour les exploitations avicoles bretonnes sont de deux ordres : agrandissement et adaptation des modes d'élevage.

Concernant l'agrandissement, celui-ci aura des conséquences sur le travail (gestion multi-site, embauche éventuelle de salariés...), l'environnement (démarches administratives, compostages...) et l'acceptabilité des projets d'élevage.

Concernant l'adaptation des modes d'élevages, cela touchera l'équipement (gestion de l'ambiance, lumière naturelle), et la conduite d'élevage (souche, densités, usages).

Ces évolutions auront nécessairement un coût. En partant de l'hypothèse d'un taux de renouvellement du parc bâtiment de 5 % par an sur 7 ans, les estimations des Chambres d'agriculture de Bretagne montrent que 541 millions d'euros d'investissements seront nécessaires pour adapter les élevages aux nouvelles attentes (hors désamiantage), comme le montre en détail le tableau ci-dessous.

Investissements bâtiments	Part (%)	Surface (m ²)	Coût unitaire (€/m ²)	Coût total (€)
Bâtiments neufs (renouvellement)	35%	1 295 000	350	453 250 000
Parc restant (à rénover ou non)		2 405 000 ↓		
Bétonnage des sols	64%	1 539 200	25	38 480 000
Passage en bâtiment dynamique	25%	601 250	35	21 043 750
Mise en place de fenêtres	64%	1 539 200	17	26 166 400
Refroidissement	15%	360 750	6	2 164 500
Total bâtiments neufs + rénovations (hors désamiantage)				541 104 650 77 300 000 €/an sur 7 ans
Désamiantage poulaillers arrêtés	35%	1 295 000	100	129 500 000
Désamiantage partiel lié aux rénovations (35% du parc amianté, 64% doit mettre des fenêtres)	22,4%	828 800	50	41 440 000

Sources : estimations Chambres d'agriculture de Bretagne, novembre 2018

Conclusions

Cette étude a permis d'échanger sur les champs des possibles avec les principaux acteurs de la filière volaille de chair bretonne. Il ressort assez nettement que l'objectif de reconquête du marché français est partagé par une grande majorité des opérateurs. C'est l'axe défini par le leader régional LDC et celui-ci est très largement adopté tant par les OP que par les autres entreprises de l'aval. L'autre point important de consensus concerne la nécessité de faire évoluer l'ensemble de la filière pour répondre aux attentes sociétales en progression et durablement installées. Là encore, les démarches de progrès comme celles initiées par LDC (Nature d'éleveurs) ou par Terrena (Nouvelle Agriculture) sont approuvées par la majorité même s'il se pourrait qu'elles doivent évoluer dans le futur.

Un an après les enquêtes, le marché du poulet export reste un point d'interrogation. Alors que certains acteurs le voyaient périr dans les conditions du moment, celui-ci est toujours existant. Qu'en sera-t-il en 2025 ? La question de la pérennité de ce marché à long terme, ou

tout du moins à moyen terme, est importante car de sa réponse dépend des décisions très structurantes pour l'avenir : doit-on adapter les bâtiments d'élevages faisant actuellement du poulet export à la production de poulet lourd ? Doit-on construire de nouveaux bâtiments pour répondre à tous les marchés ? Ces questions sont posées.

Il n'en demeure pas moins qu'il ressort clairement de cette étude que l'enjeu principal pour le secteur concerne le parc bâtiment : celui-ci a besoin d'être modernisé pour gagner en efficacité et répondre aux nouvelles attentes sociétales. Les chiffres de la Chambre d'agriculture de Bretagne montrent que les sommes en jeu sont importantes puisque dans l'hypothèse d'un renouvellement du parc bâtiment de 5 % par an sur 7 ans, pas moins de 541 millions d'euros d'investissements sont nécessaires hors désamiantage pour répondre à ces enjeux. La Région Bretagne a d'ores et déjà, en février 2019, lancé un appel à projet « bâtiment neuf en volailles de chair » pour accompagner cette transition.

Références bibliographiques

- La filière volaille de chair en Bretagne – Panorama 2017 – 2018 – Chambres d'agriculture de Bretagne

Which broiler poultry sector in Brittany by 2025?

Brittany Agricultural Chambers have been carrying out a prospective study on the broiler meat sector in their region. The aim was to provide long-term scenarios for producers and the industry, in order to support them in their individual and collective decision-making.

Interviews with the main stakeholders in the sector revealed a rather broadly shared objective of reclaiming the national market, following the strategy of the leading company in Brittany, LDC. The other collective aim is to adapt the sector to societal expectations. These two challenges involve heavy investments in aging poultry houses.

Annexes

Scénario 1 : La filière bretonne se recentre sur le marché français et gère les évolutions de consommation

Sur le marché grand export, la montée en gamme des poulets et le développement d'exportations d'élaborés permet de conserver des débouchés vers le Moyen-Orient et de trouver de nouveaux clients en Asie et Afrique. Ce nouveau modèle ne permet cependant pas de maintenir les volumes d'antan : l'activité bretonne vers le grand export se réduit nettement quantitativement.

Sur le marché du frais, les investissements réalisés par l'ensemble des acteurs permettent de gagner en compétitivité. La concurrence européenne est toujours bien présente mais le « Manger Français » progresse ce qui permet à la Bretagne de développer ses volumes et de reconquérir partiellement son marché.

Les attentes sociétales continuent leur montée en puissance. Les évolutions touchent en premier lieu la santé mais aussi le bien-être animal. L'ensemble de la filière joue collectif et décide d'engager le dialogue avec la société civile pour accompagner ces changements. Appuyée par un plan de communication efficace, elle regagne la confiance des consommateurs et arrive à gérer ces évolutions.

La concentration des acteurs bretons se poursuit à tel point qu'un seul acteur de l'aval se retrouve en situation hégémonique. Les groupements fusionnent, la filière se retrouve de fait en intégration quasi-totale.

Dans ce scénario, la production bretonne reste stable à 560 000 tonnes par an.

Scénario 2 : Avis de tempête sur la filière bretonne

Une nouvelle crise économique mondiale se déclenche. Celle-ci grève le pouvoir d'achat des Français qui se tournent massivement vers les produits les moins chers, se préoccupant moins de l'origine ou de la qualité. Les volailles sous signe de qualité régressent comme lors de la dernière crise économique de 2008. La part de la RHD se replie : les Français vont moins au restaurant, par contre la restauration collective se maintient. Les élaborés résistent bien du fait de leur praticité.

Dans le même temps, l'Union européenne négocie de nouveaux traités commerciaux dans le but affiché de relancer la croissance. Ceux-ci sont cependant défavorables à la filière volaille : le traité du Mercosur est ainsi ratifié. Le Brexit se passe aussi mal ce qui entraîne une hausse importante des importations issues des pays-tiers. Les pays d'Europe de l'est continuent de miser sur l'agriculture pour soutenir leur économie : le développement de leur aviculture se poursuit et ils exportent de plus en plus de viande de volaille vers la France.

Les acheteurs de PAI et la RHD se tournent vers ces produits d'importation bon marché, les acteurs bretons en font les frais et voient leurs commandes reculer.

Le grand export est encore plus affecté par le contexte : incapable de rivaliser avec les brésiliens ou des nouveaux concurrents tels que l'Ukraine et la Russie, la filière grand export bretonne s'effondre.

Face à ce contexte très défavorable, seul un acteur industriel historiquement présent en Bretagne se maintient, les autres entreprises étant reprises par un volailler étranger.

Variante : les entreprises sont reprises par un acteur de la grande distribution

Dans ce scénario, la production bretonne baisse de 25 %, passant de 560 000 tonnes à 420 000 tonnes.

Annexes

Scénario 3 : Une filière dynamique et un contexte porteur permettent un nouvel essor de l'aviiculture bretonne

Le marché mondial est très porteur et l'origine France est particulièrement recherchée pour sa qualité : l'image France est en effet porteuse et sa maîtrise sanitaire reconnue. Cela permet à la filière grand export de développer ses exportations vers d'autres destinations que ses clients historiques et de diversifier son offre : découpes, élaborés et volailles « alternatives ». Au final, les volumes expédiés à l'export par la Bretagne se maintiennent au niveau actuel et à des niveaux de valeur ajoutée plus élevés.

Sur le marché français, les acheteurs de la RHD et de la seconde transformation plébiscitent l'origine France : c'est non seulement une demande de leurs consommateurs mais l'offre de la filière bretonne répond parfaitement à leurs besoins. La reconquête du marché français progresse donc rapidement. Cette dynamique se retrouve aussi sur le marché européen où la France progresse à nouveau. La production bretonne connaît un nouvel essor.

Les attentes sociétales sont anticipées par les acteurs qui font évoluer progressivement la production en accompagnant les agriculteurs.

Le maillon abattages s'organise autour de deux pôles : une entreprise privée et un secteur coopératif regroupé.

Dans ce scénario, la production bretonne augmente de 10 %, passant de 560 000 tonnes à 620 000 tonnes.

Scénario 4 : Les très fortes évolutions des modes de consommation secouent la filière et atomisent les acteurs

La remise en cause de l'agriculture jugée trop industrielle est massive chez les consommateurs. Cela se traduit par une déconsommation de l'ensemble des viandes dont celle de volaille. Des associations obtiennent des grandes surfaces et des entreprises de restauration l'arrêt des achats de volailles élevées en bâtiments. La norme devient le plein air.

Les consommateurs se tournent en outre de plus en plus vers l'achat local et des cahiers des charges spécifiques (sans OGM, sans antibiotiques, etc.). Cela engendre une très forte segmentation du marché.

Les évolutions des modes de consommation font émerger de nouveaux acteurs qui visent des marchés non tenus par les groupes historiques tels que le bio. Par ailleurs, certains éleveurs se regroupent pour répondre à des initiatives du type « c'est qui le patron » ou en développant des filières courtes d'abattages. La transition numérique favorise ce mouvement. Des fabricants d'aliments lancent aussi des démarches en collaboration avec les GMS, les abatteurs devenant de simples prestataires. On assiste à une atomisation des structures même si les grands groupes historiques conservent un certain poids.

En outre, les expéditions bretonnes vers les pays tiers cessent du fait d'une trop forte concurrence internationale.

Dans ce scénario, la production bretonne baisse de 30 %, passant de 560 000 tonnes à 390 000 tonnes.